# LA THEORIE DES ERREURS SOPHISTIQUES

## Oumar DIARRA,

Doctorant Institut Pédagogique Universitaire de Bamako oumardiarra 509@yahoo.fr

# RESUME

La présente étude sur l'argument sophistique consiste à mettre en lumière la fausseté du syllogisme sophistique. Ce raisonnement est fondé sur la duperie, la ruse et surtout aboutit à de fausses conclusions. C'est ainsi que M. Soumaré repend la définition d'Aristote : « La sophistique est, selon Aristote celui qui cherche à être sage sans l'être » M. Soumaré (2001, p.46) .

D'abord, nous avons le sophisme de l'action qui joue seulement sur le sentiment des l'interlocuteur, afin de l'obliger à exclure la faculté de juger rationnellement les faits, mais selon les sentiments. Ensuite le sophisme épistémique a pour rôle de se fonder sur de fausses causes en engendrant de conclusions vraies. Et enfin, le sophisme de clarté permet l'utilisation de plusieurs propositions pour tirer une conclusion valide non selon l'enchainement des prémisses. C'est la raison pour laquelle, S. T d'Aquin (1866, p.98) dit que « Les mots isolés n'expriment ni la vérité ni erreur : il faut qu'il soit réunis pour s'exprimer l'un ou l'autre ».

#### MOTS CLES

Erreurs sophistiques, syllogisme ; prémisses ; le sophisme de l'action, épistémique et clarté.

# **ABSTRACT**

This present study on the sophistic argument is to put the false the syllogism. This reasoning based or deceit. This how M. Soumaré takes up the definition of Aristotle:" Sophistry is according to Aristotle, the one who seeks to be wise without M. Soumaré (2001, p. 46). First, we have the sophism of action has plays only or feeling of the interlocutor, in order to force him to exclude the faculty of rationally judging the facts. But according to the feeling. Then epistemic sophism for role to be based or false causes by generating true conclusion. Finally the sophism of clarity allows the uses of several proposals to draw a valid conclusion not according sequencelly of premises. However, valid reasoning must not have « Isolated words do not express truth or error it must

united to express one to the other » S. T d'Aquin (1866, p.48).

#### **KEYS WORDS**

Sophistical errors, syllogism, premises, sophistry of action, epistemic and clarity.

# INTRODUCTION

Dans la vie courante, le langage ou le discours est un moyen d'échange, de compréhension et de persuasion. Partant de cela, on doit chercher à distinguer les raisonnements vrais et invalides. En ce sens « Les arguments qui ressemblent au second de ceux qui précèdes sont fallacieux, mais portant néanmoins une ressemblance trompeuse lorsque des arguments valables sont appelés sophisme chez Aristote ». W. Kneale et M. Kneale (1962, p. 12). C'est la raison pour laquelle, une étude sur les erreurs sophistiques est pertinente, car tous les arguments ne visent pas à atteindre la vérité. A cet effet, tous les raisonnements sophistiques sont cousus de la fausseté « J'appelle syllogisme et réfutation, non seulement le syllogisme ou la réfutation qui semble l'être sans l'être réellement, mais, encore celui qui l'étant vraiment, parait faussement spécial à la chose même en question » B. S. Hilaire (1866, p.10).

En effet, le syllogisme sophistique est qualifié d'apparence, et de non nécessaire. En quoi le raisonnement sophistique est faux ?

Les hypothèses sont les suivantes : le raisonnement sophistique n'a rien de scientifique. Le but du sophisme est de mener un beau discours agréable à l'auditoire, en s'adressant au sens. Il cherche toujours à créer des confusions dans la signification des concepts.

Par ailleurs, les objectifs qui sont assignés au raisonnement sophistique sont : d'abord, chercher à convaincre l'auditoire sans utiliser une démonstration syllogistique. Ensuite, démontrer que la rhétorique n'est pas forcément basée sur les principes de la validité du raisonnement. Enfin, utiliser des propositions absurdes de telle sorte que l'interlocuteur puisse se perdre dans la compréhension.

La méthode utilisée est l'approche compréhensive qui consiste à saisir l'essence du raisonnement sophistique, en faisant ressortir ses failles. Enfin, de comparer le syllogisme sophistique au syllogisme scientifique.

Les résultats sont les suivants : Le raisonnement sophistique est essentiellement trompeur. Il part toujours de fausses prémisses cherchant à valider obligatoirement une conclusion, en créant des confusions entre les termes (grand, moyen et petit) dans leurs inclusions. On ne peut jamais se baser sur la science de l'accident ou le sophisme pour bâtir une théorie scientifique valide. Et enfin, le sophisme consiste à faire plaisir seulement à l'auditoire.

Par conséquent, cette étude sur l'argument sophistique a une immense portée scientifique. Puisqu'elle nous permet aussi de mieux distinguer entre les différents types d'arguments, ceux qui sont démontrables, l'universalité, ayant une nécessité interne entre les termes et ceux qui ont un aspect subterfuge. C'est la raison pour laquelle, nous pouvons dire que :

« Le syllogisme sophistique est contraire aux règles et par conséquent, il pèche par la forme, mais il ne trouve en même temps qu'en raison de la nature marquant ce vice de forme, il parait concluant. La conclusion est illusoire ou fallacieuse et le syllogisme est dit sophistique. » M. Jacques (1966, p. 294).

En effet, le sophisme est une doctrine spécialisée dans l'art de la ruse et de la versatilité. Par conséquent, sa forme syllogistique n'est pas scientifique, puisqu'il n'y a pas de lien nécessaire entre le grand terme, le moyen et le petit terme dans le raisonnement. Autrement dit, le syllogisme sophistique n'est pas démonstratif. Ce type de syllogisme pêche contre les normes de la validité du syllogisme aristotélicien. Puisqu'il part de fausses prémisses pour en déduire une conclusion conséquente. De ce fait, nous analyserons l'exemple suivant :

Tout homme est mortel.

Or, Socrate est un homme.

Donc, Socrate n'est pas mortel.

En effet, ce syllogisme n'est pas valide. Puisque vers la fin du raisonnement, si Socrate est homme, alors il doit être impérativement dans la classe des mortels.

En ce qui concerne la question des erreurs logiques, d'abord, Aristote a édité une œuvre spéciale qui s'intitule Les Réfutations Sophistiques. Partant de cette œuvre, Aristote soutient que les démonstrations sophistiques étaient fictives et que leurs raisonnements n'ont guère de scientifique. Ainsi, dit-il:

« Le syllogisme est un raisonnement dans lequel, certaines prémisses étant posées, une conclusion autre que ce qui a été posé en découle nécessairement, par le moyen des prémisses posées ; la réfutation est un raisonnement avec contradiction de la conclusion. Or cela, les sophistes ne le font pas, mais paraissent seulement le faire, pour plusieurs raisons : l'une de ces raisons, qui est la plus naturelle et la plus courante, est celle qui tient, aux noms donnés aux choses » .Aristote, La Réfutations sophistique, (2003, p.2.)

Cela révèle que le raisonnement sophistique ne se fonde pas sur les prémisses nécessaires, puisqu'il a pour objectif de duper l'interlocuteur. Le sophisme est une doctrine qui fait semblant d'être sage dans son attitude envers autres. A cet effet, les sophistes ce sont des gens qu'ont la potentialité de changer du vrai au faux et inversement dans un discours.

Par ailleurs, l'intervention du sentiment dans le cadre du jugement exclut catégoriquement son caractère rationnel. Au fait l'analyse rationnelle doit précéder la passion incluant de la pitié. Tout raisonnement, commençant par des louanges, des compléments, et éloges ne vise qu'à influencer l'auditoire pour une fin égoïste. Ce genre de raisonnement sophistique est très fréquent dans notre relation interhumaine. Cependant, nous devons nous en méfier. C'est la raison pour laquelle « Le sophisme désigne un raisonnement (...) quoique valide en apparence, et construit dans l'intention de tromper ». H. Gilbert (1989, p. 21).

Le raisonnement sophistique vise aussi cinq buts dans l'argumentation qui sont notamment : D'abord, la réfutation (contredire en imposant sa thèse), l'erreur (à induire l'adversaire dans un aspect d'apparence), ensuite, le paradoxe (il consiste dans le contexte de dilemme), puis le solécisme (une construction syntaxique incorrect), et enfin, c'est le verbiage (une répétition inutile d'une chose). Voici un exemple, du sophisme :

« Le même homme est à la fois assis et débout, et il est à la fois malade et en bonne santé : car c'est celui qui s'est levé qui est débout, et c'est celui qui a recouvré la santé qui est en bonne ; or c'est l'homme assis qui s'est levé, l'homme malade qui a recouvré la santé . » Aristote, La Réfutation sophistique, (2003, p. 9.)

Ce genre de raisonnement ébloui l'adversaire, car il est très confus. Ainsi, Aristote tente d'étudier les subterfuges inventés par les sophistes. Les fautes logiques basées sur l'expression verbale sont divisées. Pour convaincre une personne, il ne suffit pas de dire vrai, mais seulement, on essaye de défendre nos intérêts personnels. En ce sens, il s'agit d'une idéologie fausse, mais cette pensée est cohérente. Pour saisir l'essence du concept raisonnement, nous avons par détermination :

Le raisonnement peut se définir comme une démarche de la pensée, qui à partir de certaines connaissances à une connaissance nouvelle sans devoir recouvrir à des constations, à des observations sensibles. D. Joseph (1967, p.11).

Parmi les arguments, certains sont valides, par contre d'autres ne le sont pas. Ceux qui sont trompeurs, en faisant semblant de mener un raisonnement valide, sont des sophistes. Puisqu'ils n'obéissent pas aux principes de la validité. Partant de la diversité d'argument, nous énumérons quelques —uns ci-dessous :

« Les arguments sont comme les hommes, ils sont souvent trompeurs. Un argument consiste en un ensemble d'énoncés par lesquels l'on veut prouver à un auditoire que quelque chose est ou n'est pas. Mais un tel argument peut tromper cet auditoire. Il peut le faire de différentes manières. J'en retiens trois. Un argument abuse de l'auditoire : Quand ses prémisses sont vraies mais sa conclusion fausse ; quand ses prémisses ou leur conjonction est fausse, la conclusion vraie ou fausse sans que cette conclusion dérive des prémisses .Dans ces deux cas l'on parle de non validité, et un troisième cas, le sophisme. » G. Akissi (1996, p.77).

Au fait, les sophistes font semblant de forger des arguments non valides pour éblouir l'interlocuteur, en se mettant souvent dans le dilemme. Par la suite, nous découvrons qu'il n'y a aucun lien logique entre les prémisses posées. Le but du sophisme est d'induire l'adversaire à l'erreur en influant émotionnellement. Le sophisme est encore éristique. Par définition le concept éristique est un « (...) syllogisme qui part d'opinions, qui tout en paraissant probable en réalité. » Aristote, Topiques V, (2004, p.16-17.) De ce fait, on va les regrouper en trois grandes classes : Les sophismes de l'action ; les sophismes épistémiques ; les sophismes de l'équivoque. Et puis, nous allons les étudier à tour de rôle.

## 1. LES SOPHISMES DE L'ACTION

Ce type de sophisme consiste à susciter, à stimuler l'interlocuteur pour l'obliger à faire une action soit en l'amadouant, en jouant sur ses sentiments, en provoquant chez lui l'idée de la pitié. Par conséquent, cet interlocuteur sera contraint d'accepter des conclusions non- rationnelle. C'est pourquoi les arguments adressés aux sentiments nous manipulent, car ils ne relèvent pas du domaine de la rationalité :

« Les prémisses émotionnelles chargées peuvent être vraies, mais il ne s'en suit pas qu'elle justifie leur inférence. L'argumentaire en suscitant l'émotion, pense prouver une vérité mais en fait il n'aboutit qu'à ceci : à amener son auditoire à accepter sa conclusion. » G. Akissi (1996, p.80)

En effet, les sophismes de l'action s'adressent plus aux sentiments qu'à la raison. Ses sous- classes portent les noms latins qui sont les suivantes :

# 1.1. ARGUMENTUM AD BACULUM (APPEL A LA FORCE)

Cette fois-ci la forme du sophisme que nous évoquerons fait appel non seulement à des menaces, mais aussi servant à obliger l'intéressée à céder par contrainte une position face à un choix.

Ce sophisme repose sur l'utilisation de méthodes d'intimidation, pour imposer une certaine ligne de conduite ou d'action. Ces méthodes peuvent soit faire ouvertement appel à la force ou à la menace soit être subtiles .G. Akissi (1996, p.80).

Ce genre de sophisme est basé sur les rapports de force. Par exemple, si un parti politique a la majorité, ce parti peut imposer à un élu de donner son vote pour les fins égoïstes du pouvoir en place et non pour l'intérêt général du peuple. S'il tente de les dévier, ils peuvent le mettre en demeure pour les prochaines élections. Par conséquent, il sera contraint d'obéir à leurs aspirations. Ici, l'élu ne va légiférer pas rationnellement, mais par la contrainte et pour les fins de son parti ; même si cela engendrer des conséquences négatives à la population.

### 1.2. ARGUMENTUM AD MISERICORDIEUX (APPEL A LA PITIE)

Partant du concept de la pitié dans le raisonnement, nous allons enfreindre aux règles de la logique, puisque, l'aspect de la pitié est paradoxal à l'objet du vrai raisonnement logique. « L'objet de la logique est relativement simple : caractériser d'une façon générale le concept d'inférence valide » L. François (1991, p.4). En ce sens, la véritable logique part des inférences valides en fonction de la cohérence du grand, le moyen terme et le petit. La validité dépend des relations entre la majeure, mineure et la conclusion. Au fait, le sophisme trahit l'essence de la logique elle-même. Ainsi, le type de sophisme ci-dessous, la conclusion est basée sur la culpabilité ou non client. Au cours d'un jugement, un avocat peut chercher à sauver son client en invoquant des formules suivantes :

« La pitié, la générosité, l'humanisme des membres du jury. Mais il n'y a pas que l'avocat qui fasse usage de ce sophisme. Nos relations avec les autres en portent les traces sous les figures bassement flatteuses du grandfrèrisme, du petifrèrisme, du chef. » G. Akissi (1996, p.81).

En effet, ce style de sophisme est spécifiquement fondé sur les sentiments du juge, souvent, ils se focalisent sur l'aspect social de l'accusé pour avoir des faveurs. Par exemple, un enfant qui vole, au lieu de l'emprisonner, l'avocat cherche à souligner sa situation sociale, soit orphelin de parents, soit issu d'une pauvre famille pour détourner l'attention du juge lors du verdict du voleur. Par conséquent, les conclusions tirées doivent être la suite logique des faits. Voici un autre un exemple d'illustration :

« Monsieur (entendez, Grand frère), je dois avoir la moyenne dans cette U.V. Je reconnais n'avoir pas traité le sujet comme il le fallait. Mais, si je n'obtiens pas votre U.V je reprendrai mon année ; mais alors je perdrai ma bourse ; or je suis le fils unique d'une pauvre mère chassée de la maison de son défunt mari par les héritiers traditionnels. » G. Akissi (1996, p.81.)

Considérant, les énonciations de l'étudiant, nous constatons que son argument est plein de compassion et d'mages de pitié envers l'étudiant. Du fait que le statu de l'étudiant est pitoyable, le professeur est affecté moralement pour lui donner une bonne note de passage.

# 1.3. ARGUMENTUM AD POPULUM (APPELA FOULE)

Toute allocution s'adressant à la foule consiste à provoquer des actions pratiques, sans pourtant la faire comprendre objectivement la cause fondamentale. A cet, la foule ne pense pas, elle agit selon les sentiments et le doxa. C'est la raison pour laquelle, c'est le lieu privilégié des politiciens et ceux qui font du marketing pour inciter la foule à une action déterminée à travers une stimulation .Voici un exemple de ce type d'argument sophistique :

« L'annonciateur publicitaire nous fait croire que tel produit mérite d'être acheté par ce que tout le monde en consomme ». Idem. En ce sens, cet argument est fallacieux, puisqu'il est plein de vacuité sans proposition appropriée. Autrement dit, il s'agit d'utiliser la ruse de son vrai intention pour mieux manipuler la foule à leurs fins égoïstes.

Voici un autre un exemple illustratif à propos de l'argument démagogique : « l'homme battant une campagne électorale soutient que son candidat devrait recevoir nos votes par ce que tout le monde vote ainsi ». G. Akissi (1996, p. 81.). Nous constatons ce type de raisonnement à l'approche des élections. Au lieu qu'on vote selon la pertinence des projets de société des candidats, nous les choisissons sans preuve tangible.

### 1.4. IGNORATIO ELENCHI (IGNORANCE DU SUJET)

Le but de cette forme d'argument erroné est de désorienter l'attention de l'assistanat lors dans un procès. Voici un argument illustratif qui relate l'attitude d'un procureur :

« Le comportement d'un procureur de la république censé prouver qu'un accusé est coupable d'un meurtre. Plutôt que de s'atteler à ce sujet, le procureur s'emploie à prouver que le meurtre est un acte horrible. Il donne une image émouvante concernant le meurtre de manière à susciter l'émotion des membres du jury. Ces derniers transfèrent cette attitude à la conclusion par une association psychologique ». G. Akissi (1996, p. 82.).

A cet effet, les sophistes ayant conscience que les émotions perturbent largement notre psychisme. Ce type sophisme est destiné à assujettir les personnes qui sont censées de juger le délit causé par le coupable, afin, de donner plus force au partie irrationnelle du psychisme. Au fait, le procureur s'appuiera sur des images pétries d'émotion pour favoriser l'acquittement de l'acquise ou coupable. Maintenant, nous allons entamer les sophismes épistémiques.

# 2. LES SOPHISMES EPISTEMIQUES

Après avoir élucidé, les sophismes d'action, nous allons maintenant développer, les sophismes épistémiques cherchent à découvrir les raisons de certains phénomènes inhabituels qui nous arrivent quotidiennement. Ce genre de syllogisme est imparfait. « (...) le syllogisme imparfait, celui qui a besoin d'une ou plusieurs choses lesquelles, il est vrai résultant nécessairement (...) mais ne sont pas explicitement énoncés dans les prémisses » Aristote, Les Premiers Analytiques, (2001, p.5). Par conséquent, l'invalidité du syllogisme sophistique est due à la complexité des prémisses posées. En principe, si les prémisses posées ne sont pas la suite logique de la conclusion, alors elles seront invalides. Parmi ces sous- classes, nous avons deux que nous développerons respectivement.

#### 2.1. FAUSSE CAUSE

Très généralement, ce type d'argument concerne la causalité des phénomènes qui se produisent. Puisqu'on dit souvent qu'il n'y a pas d'effet sans cause. Par exemple :

« Ma voiture vient de s'immobiliser en pleine circulation à Abidjan-Plateau (et la cohorte des conducteurs se trouvant derrière moi commence à vociférer); il doit y avoir une raison, car une voiture ne s'immobiliser pas sans raison. Une raison de ce genre nous appelons cause. » G. Akissi (1996, p.84.).

Du fait, de se poser des questions sur l'immobilisation de la voiture suscite des discussions, avant de comprendre les vraies raisons de cette panne. Ici, on se base sur plusieurs prémisses fausses et aussi, on n'y trouve pas de moyen terme pour valider la conclusion. Souvent, nous inférons les causes via une succession temporelle d'événements qui ne sont pas toujours valides. Un autre exemple plus courant est :

« Battre du tam-tam (ou réciter des incantations) est la cause de la réapparition du soleil après une éclipse, parce que l'on a constaté que chaque fois que le tam-tam a été battu (ou incantations récitées durant une éclipse, le soleil a toujours réapparu. Il y a sophisme en ce qui concerne la réapparition du soleil (la conclusion), ne découle pas des activités fétichistes. Le constat d'une succession temporelle d'évènement n'est pas une raison en soi suffisante pour une certaine conclusion. »Idem (1996, p.85.).

Ici, on constate qu'il y a assez d'évènement corrélés qui se produisent sans lien nécessaire. Cela prouve qu'ils sont souvent accidentels, que nous ne pouvons jamais déterminer le moyen terme, puisqu'il n'existe pas dans ce type de raisonnement un lien logique entre les faits.

#### 2.2. SOPHISME DE LA GENERALISATION HATIVE

Ce type sophisme consiste à étendre un fait particulier vers une généralité. Par conséquent, le constat des faits particuliers n'est déductible logiquement. En ce sens, la probabilité d'invalidité de ce raisonnement considérable. C'est la raison pour laquelle, nous devons s'en méfier de l'utiliser pour n'est pas se heurté à ce type raisonnement hâtif. Par exemple : « Après avoir observé que deux malades sont soulagés grâce à l'absorption d'opium, je conclus que les narcotiques sont à mettre à la disposition de tous les malades ». Idem. A cet effet, la validité de ce sophisme est compromise, puisqu'on n'a pas la possibilité de faire l'expérience chez tous les malades et ils ne souffrent pas aussi de même maux.

#### 2.3. PROVINCIALISME

Il s'agit de de faire l'extension d'un phénomène d'une seule réalité, en passant que tout le monde vit en respectant les mêmes données culturelles. Par exemple : « conclure que prendre trois repas par jour est un comportement universel parce qu'on en prend trois dans un pays donné » Idem. En réalité, nous sommes toujours butés à ce type d'extension comportemental, en se réfèrent seulement aux aspects singulièrement identifiés. Ceuxci ne pourront jamais être déductifs, puisqu'on n'a pas la possibilité de pouvoir justifier tout le monde s'il prend les trois repas par jour.

# 2.4. ARGUMENTUM AD HOMINEM (ARGUMENT DIRIGE CONTRE L'HOMME)

L'objectif de l'argument ad hominem ne consiste pas à expliciter la validité du raisonnement, mais plutôt à utiliser un contre argument, en attaquant la personnalité de l'argumenteur. Au fait, sur un plateau de débat, certains adversaires tentent à provoquer chez autrui un tempérament colérique. Par conséquent, il met en doute son intégrité morale.

Voici un exemple à titre illustratif entre deux personne A et B : « A : Il est temps que le maire de Koukouya autorise l'ouverture d'une salle de cinéma. B : Ah oui ?pour que vous vous enrichissez du commerce de films » G. Akissi (1996, p. 89.). En effet, au lieu de réfuter l'argument de son interlocuteur, l'adversaire implique son aspect caractérologique pour justifier l'invalidité du raisonnement de son adversaire. Autrement dit, le B a apporté des préjugés ou idées préconçues contre la personnalité A sans fondement

# 2.5. ARGUMENTUM AD VERECUNDIAM (APPEL A L'AUTORITE)

Face aux décisions complexes, nous faisons souvent appel à la compétence des autorités publiques pour influencer psychiquement la masse à accepter l'achat d'un produit par ce qu'une star l'apprécie déjà. Soit pour adhérer l'esprit de la masse à une idéologie partant de l'allocution cette autorité ou star qui va défendre la pertinence du produit. Par exemple :

« Quand des flashes publicitaires nous demandent de consommer produit parce qu'une célébrité nationale ou internationale en affirme la supériorité qualitative ». Idem. Au fait ce type de sophisme fait l'amalgame entre les personnes qu'ont des compétences dans certains domaines, pourrons avoir dans d'autres aussi. Cette thèse est invalide logiquement. C'est la raison pour laquelle, nous évoquons de manipulation psychologique conditionnée de la masse pour l'achat d'un produit nouveau.

#### 2.6. LE SOPHISME DE LA NEGATION L'ANTECEDENT

Partant d'un faux antécédent, les sophistes cherchent la validité de la conclusion. Ce sont types de syllogisme erroné qui est fréquent. Cest la raison pour laquelle, nous avons souligné que pèche contre les règles du vrai raisonnement valide. Ainsi, nous

pouvons analyser le raisonnement suivant : « Si Monsieur Lelaid vote, c'est qu'il est inscrit sur une liste électorale ; or il ne vote pas ; donc il ne s'est pas inscrit sur la liste électorale » G. Akissi (1996, p. 87). En effet, nous constatons que le raisonnement est invalide, puisque Monsieur Lelaid pouvait s'inscrire sur une liste électorale et ne pas vouloir voter. Les preuves apportées sont insuffisantes pour connaître exactement la varie cause de son abstinence de voter. Autrement dit, nous pouvons faire intervenir plusieurs facteurs en ligne de compte qui n'ont rien avoir avec sa manque d'inscription sur la une liste électorale.

#### 2.7. PETITION DE PRINCIPE

On constate très souvent dans le cas du raisonnement circulaire, que l'argumentateur pose d'abord des prémisses qui ont la même signification que la conclusion. Par exemple, nous allons analyser l'argument suivant :

« Il est moralement mauvais de tuer des êtres humains, or la peine capitale est un meurtre, donc la peine capitale est moralement mauvaise » Idem.

Cet argument est considéré comme une pétition de principe, puisque l'idée de la conclusion reflète parfaitement la prémisse du majeur. Il a tout simplement utilisé un jeu sémantique. Cela nous permettra d'introduire le sophisme de clarté.

#### 3. LE SOPHISME DE CLARTE

Il est généralement basé sur la complexité sémantique et certaines ambiguïtés dans l'emploi des propositions. Pour cela, nous allons développer quatre formes de sophisme répondant à ce dernier :

# 3.1. LE SOPHISME DE L'EQUIVOQUE

Ce genre de sophisme se focalise sur l'ambiguïté d'un mot ou expression qui a des sens différents selon l'emploi. Autrement dit, il y a des expressions qui sont polysémiques. Par exemple prenons, le concept « fin », ce mot peut signifier la cessation ou le but d'une chose. Par exemple, nous avons l'argument suivant :

« La fin de toute chose est sa perfection, or la mort est la fin de la vie, donc la mort est la perfection de la vie» Idem. .

En effet, nous avons une ambigüité dans l'emploi terminologique. Par conséquent, nous ne pouvons pas en déduire une conclusion valide, puisqu'il y a une confusion entre certains termes qui ne peuvent pas avoir le même sens dans les propositions différentes.

#### 3.2. L'AMPHIBOLOGIE

Ce genre du sophisme est dû à la complexité lexicale de l'argumentateur. Ainsi, la véracité de la proposition dépendra de l'interprétation. Elle peut être vraie ou fausse,

selon la compréhension de la personne. Pour bien illustrer cet argument, nous avons l'exemple suivant :

Monsieur Lebô junior se proposait de se présenter aux élections législatives contre Monsieur Lelaid; mais il ne voulait pas se lancer dans la compétition à moins d'être assuré de sa victoire. Il alla alors consulter un oracle concernant ses chances de succès. L'oracle lui dit: si Monsieur Lebô se lance dans la compétition, il va détruire une grande renommée. Monsieur Lebô fut heureux d'entendre cette parole qu'il interpréta comme étant sa victoire sur la renommée Lelaid. Il se lança dans la bataille électorale et fut vaincu. Il retourna chez l'oracle pour se plaindre et fut reçu par un prêtre qui lui dit que l'oracle avait raison, car Monsieur Lebô se lança dans la compétition et avait des lors détruit une renommée: la sienne propre. G. Akissi (1996, p.95).

Ici, nous constatons qu'il y avait une confusion linguistique de l'oracle et que le candidat aurait imaginé être victorieux selon ses propres analyses, mais et pourtant, il y a un candidat malheureux. Ce type de confusion est fréquent en matière de charlatanisme, puisqu'ils ne peuvent pas souvent faire la part des choses au moment de l'interprétation des signes.

#### 3.3. LE SOPHISME DE LA DIVISION

Ce type de sophisme a un caractère déductif, qui part d'un tout pour distribuer à chacun de ses éléments. Par exemple : « Un étudiant doit avoir une grande chambre parce qu'il réside dans une grande cité universitaire ». Idem.

Au fait, la confusion provient de la confondre l'extension de l'université au sujet de la chambre de l'étudiant, entre ces deux, il n'y a pas de lien logique entre les faits.

Un autre exemple illustratif : « Les bons ivoiriens sont en voie de disparition, or cet homme est un bon ivoirien, donc cet homme est en voie de disparition ». Idem.

Ici, nous voyons que la conclusion n'est pas valide, puisqu'en partant d'un tout pour en fin particulariser, nous aurons toujours des exceptions infirmes les données.

#### 3.4. LE SOPHISME DE LA COMPOSITION

Concernant, le sophisme de la composition, nous énumérons deux types : le premier est de prédiquer ou attribuer une partie à un tout et le second part d'un tout à la partie. Par exemple, du fait de : « *Soutenir que puisqu'une partie d'une machine a un poids léger, alors la machine elle-même a un poids léger* » G. Akissi (1996, p.96.).

Au fait, la confusion émane du fait que nous avons généralisé l'idée d'une partie au tout. Le second sophisme consiste à prédiquer l'idée d'un tout à chacune de ses parties. Par exemple : On soutient que, parce qu'un bus utilise plus d'essence que toutes les automobiles, alors tous les bus utilisent plus d'essence que toutes automobiles. Par conséquent, la conclusion n'est pas valide parce qu'il peut y avoir une exception à la règle. Puisqu'il est aussi probable d'avoir certaines automobiles qui consomment moins d'essence.

# **CONCLUSION**

Au terme de notre analyse, nous constatons que, le sophisme de l'action mettait l'accent sur les émotions de l'interlocuteur, provoquant en lui une action déterminée. Ensuite, quant au sophisme d'appel à la force, il sert à stimuler chez autrui un dilemme. En outre, le sophisme d'épistémique et de fausse cause utilisent des allocutions inhabituelles et des conclusions erronées, enfin, le sophisme de clarté consiste à éblouir l'interlocuteur par l'emploi des concepts confus.

D'abord, le but du raisonnement sophistique était de chercher à convaincre l'adversaire pour atteindre ses fins égoïstes. Exemple de raisonnement sophistique « *Celui qui est assis s'est levé, celui qui s'est levé est débout par conséquent, celui qui assis est débout* » A.Malkovelski (1847, p.42). Effet, le sophisme sert à induire l'adversaire à l'erreur, en rendant absurde les propositions. L'objectif du sophisme est de chercher à bien parler pour defender seulement leurs intérêts égoïstes. Par conséquent, la vraie pensée logique étant à la quête de la validité du raisonnement, en passant par les règles bien précises pour atteindre une conclusion conséquente.

Ensuite, le raisonnement sophistique fait l'exception à cette règle. C'est la raison pour laquelle, il dit : « La philosophie ne peut donc ignorer le sophisme, puisque le propre des thèses sophistiques est précisément de se donner pour vraies, c'est-à-dire pour philosophiques. Mais la force du *sophiste est alors d'imposer son propre terrain* » A. Pierre (1972, p. 95).

Enfin, la pensée sophistique a été toujours critiquée par Aristote comme étant raisonnement de ruse. Et aucun véritable raisonnement ne peut se fonder sur le sophisme. C'est la raison pour laquelle, son maitre Platon aussi a édité une œuvre satirique permettant de critiquer les sophistes. Alors le vrai raisonnement logique se définit comme suit : « La langue logique la plus simple est celle qui prend pour l'objet les propositions » V. Denis (2001, p. 23). A cet effet, la vraie logique est fondée sur la cohérence des différents termes entre eux. Une proposition est un énoncé dans lequel, nous pouvons affirmer ou nier. Pour qu'un raisonnement soit valide, nous devons utiliser l'enchainement des prémisses entre elles qui apportent une conclusion valide. Cependant, l'émergence de la pensée sophistique à Athènes était conditionnée à la démocratisation du pouvoir « Les sophistes sont des professionnels du savoir, itinérants, rendus en quelque sorte nécessaire parle développement des institutions démocratiques » G. R. Dherbey (1985, p. 312).

# **BIBLIOGRAPHIE**

Aristote, 2003, La réfutation sophistique, trad. par Tricot de la grecque Paris, Vrin.

Aristote, 2004, Topiques V, Trad. par Tricot de la grecque, Paris, Vrin

Aristote, 2004, Les Premiers Analytiques, Trad. par Tricot de la grecque, Paris, Vrin

Aubenque, Pierre, 1972, Le problème de l'Etre chez Aristote, Paris, PUF.

D'Aquin, Saint Thomas, 1866, Hermenia de la proposition d'Aristote, Paris, Lagrange,

**Dopp, Joseph,** 1967, *Notions de la logique Formelle*, Paris, Beatrice-Nauwelaerts.

Gbocho, Akissi, 1996, Introduction la logique informelle, Paris, PUCI.

Gilbert Romeyer-Dherbey, 1985, Les Sophistes, Paris, P.U.F.

Hottois, Gilbert, 1989, Penser logique, Paris, UNIVERSITAIRES.

Lepage, François, 1991, Eléments de Logique Contemporaine, DUNOD.

Maritain, Jacques, 1966, L'ordre des Concepts, Pierre TEQUI.

Malkovelski, A, 1847, Histoire de la logique, Moscou, Le progrès Moscou.

Saint, Hilaire, Barthelemy, 1866, La réfutation sophistique, Paris, Ladrange.

Vernant, Denis, 2001, Introduction à la Logique du Standard, Paris, Flammarion.

William Kneale and Martha Kneale, 1962, Development *Logic*, OXFORD.

**Soumare, Marianne,** 2001, « Logique et l'argumentation : Questions sur *les cultures africaines* »Thèse de doctorat, Université Cheick Anta Diop.